



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Commune de BÂGÉ-DOMMARTIN

Département de l'AIN – Arrondissement de BOURG-en-BRESSE – Canton de REPLONGES

Réf : 2024/10
Objet : **DOB 2024**

Date de convocation : 06 mars 2024

Date d'affichage : 06 mars 2024

Date de réunion : 14 mars 2024

Nombre de conseillers : 27
Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de conseillers présents : 25
Nombre de votants : 26

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE, le 14 mars à 20h05, le Conseil municipal de la commune de Bâgé-Dommartin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian BERNIGAUD, Maire.

Étaient présents : M. BERNIGAUD Christian, M. BESSON Jean-Jacques, Mme BEURRIER Aline, Mme BUIRET Marie-Dominique, M. CHAFFAUD Jérôme, Mme CHARDIGNY Mireille, M. DIOCHON Eric, Mme DONGUY Annick, M. ECOCHARD Nicolas, M. FERNANDES Michel, Mme GAUTHERET Marie-Pierre, Mme GUILLOT Myriam, Mme JOURDAN Dominique, Mme LAFAY Monique, M. MERCIER Michel, Mme MERONI Isabelle, Mme MICHAUD Laurence, Mme NAVAS Catherine, Mme ONOFRE Lia, M. PAIN Philippe, M. PERRET Nicolas, M. ROZIER Raphaël, M. Gauthier SAVART, Mme SOCQUET Anne-Laure et M. TRUCHON Pierre conseillers municipaux.

Étaient excusés : M. FERRAND Etienne qui a donné pouvoir à M. CHAFFAUD Jérôme et M. ROBIN Florent

Mme MICHAUD Laurence est nommée secrétaire de séance.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 2312-1,
Le Débat d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2024 est présenté à l'Assemblée.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal à l'unanimité :

- prend acte de la communication du rapport sur les orientations budgétaires pour 2024,
- prend acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires pour 2024 organisé en son sein.

Fait et délibéré en mairie,
Le 14/03/2024
Le Maire

Le Secrétaire de séance

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
Et publication ou notification du



Accusé de réception en préfecture
001-200077220-20240314-2024-10-DE
Date de télétransmission : 18/03/2024
Date de réception préfecture : 18/03/2024